Numéro de l'acte	2025-83 FINVG
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2025

QUESTION N°2025-83

FINANCES : BUDGET ANNEXE CENTRE VILLE – DECISION MODIFICATIVE N° 1

RAPPORTEUR :
Monsieur Benoît ROUSSEL
Maire de la Ville d'Arques

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les instructions budgétaires et comptable de la M57

Vu le budget primitif 2025 du budget annexe Centre Ville adopté le 7 avril 2025,

La décision modificative de l'exercice 2025 a vocation à ajuster les inscriptions budgétaires du Budget Primitif.

Ces ajustements de crédits visent à réajuster les résultats 2024 au Budget Primitif 2025

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : PROCEDE au réajustement des résultats sur le budget principal en dépenses/recettes, Investissement et Fonctionnement conformément au tableau ci-dessous

CHAPITRE/NATURE	INTITULE	BP 2025	DM N°1	BP+DM N°1
FONCTIONNEMENT				
002	Déficit de Fonctionnement	28 437,76	-0,10	28 437,66
75 -75888	Autres produits de Gestion Courante	103 437,76	-0,10	103 437,66
INVESTISSEMENT				
001	Résultat reportés - déficit	328 845,91	-0,50	328 845,41
16-16878	Emprunts	278 845,91	-0,50	278 845,41

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- **Votes favorables** **20**
- **Votes défavorables** **0**
- **Abstentions** **0**

Fait à ARQUES
Le 07 juillet 2025

La secrétaire de séance,
Christine COURBOT

Le Maire,
Benoît ROUSSEL

MAIRIE D'ARQUES ★ PAS-DE-CALAIS ★

Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le 10 JUIL. 2025 et publication ou
notification le 10 JUIL. 2025
Monsieur le Maire

Benoît ROUSSEL

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES

.....

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2025

Affiché le 10 juillet 2025

L'An Deux Mille Vingt Cinq le 07 juillet à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 01 juillet Deux Mille Vingt Cinq accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT – Jackie GUTTMANN - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de présents ou représentés :

- **15 présents**
- **7 absents non excusés**
- **5 absents excusés avec pouvoir**
- **2 absents excusés sans pouvoir**

Jackie GUTTMANN ayant donné pouvoir à Benoît ROUSSEL
Peggy VAN GOETHEM-MARECAUX ayant donné pouvoir à Stéphane FINARD
Corinne REANT ayant donné pouvoir à Christine COURBOT
Dominique LARDEUR ayant donné pouvoir à Francis PRED'HOMME
Stéphanie BODDAERT ayant donné pouvoir à Cécile CARON

Madame Christine COURBOT est nommée secrétaire de séance.